

Calendrier

Secrétariat de l'Union :

MARDI 3 SEPTEMBRE à 14H

Commission Exécutive de l'Union :

JEUDI 12 SEPT. A 14H

AG des syndicats de l'UD FO 94

LUNDI 16 DECEMBRE A 9H

CCN

24 ET 25 SEPTEMBRE

Elections TPE

DU 25/11 AU 9/12/2024



Salaire, emploi, conditions de travail,
négociation, conventions collectives,
protection sociale, prévoyance,
conseil, aide, défense

LE SYNDICAT AUX CÔTÉS DE TOUS LES SALARIÉS

Formation syndicale:

Calendrier 2024 en ligne sur
notre site www.fo94.fr.

Prochains stages
inscriptions toujours ouvertes

- **Découverte** du 7 au 11 octobre 2024 (indispensable pour tout adhérent)
- **Formation CSE** du 25 au 29 novembre 2024 (réservé aux membres du CSE)
- **Formation SSCT** du 9 au 13 décembre 2024 (réservé aux membres du CSE)

Le formulaire d'inscription
est en ligne

SOMMAIRE

- P 1 Fonctionnement estival MDS – Communiqué de l'UD-FO 94
- P 2 Communiqué de l'UD FO 94 (suite)
- P 3 Appel intersyndical à la grève le 17 juillet - Aéroport de Paris
- P 4 Elections TPE

FONCTIONNEMENT ESTIVAL DE LA MAISON DES SYNDICATS

- ☞ Ouverture et accueil de la Maison Départementale des Syndicats en juillet et jusqu'au 25 août de **8h à 18h (prévoir d'arriver avant 17h45)**.
- ☞ **Fermeture** administrative de la MDS le **vendredi 16 août 2024**.
- ☞ **Accueil de l'Union Départementale FO 94** du lundi au vendredi
 - en juillet et jusqu'au 2 août de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
 - du 5 août au 23 août de 9h à 12h30
 - à partir du 26 août de 9h à 12h30 et de 14h à 18h15

Plus que jamais, en avant les revendications !

Communiqué de l'UD FO 94

Les résultats du 2ème tour des élections législatives du 7 juillet ont, pour la 3ème fois consécutive en à peine un mois, confirmé la déroute du président de la République et le profond rejet de la politique antisociale des gouvernements successifs et de leurs contre-réformes attaquant services publics et droits des travailleurs.

Pour l'Union Départementale FO 94, il est important d'entendre le message issu de cette mobilisation démocratique des citoyens qui, au-delà d'exprimer leur attachement aux valeurs républicaines, ont clairement signifié aux futurs gouvernants du pays quels qu'ils soient, qu'ils devront urgemment prendre en compte les attentes et revendications des citoyennes et citoyens, notamment les salariés et retraités qui exigent des mesures concrètes pour lutter contre l'explosion des inégalités.

La position de notre organisation syndicale est claire et constante : indépendance absolue du syndicat vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou des groupements politiques et attachement à la charte d'Amiens, fondement du syndicalisme libre et indépendant qui place l'action du syndicat en dehors de toute emprise politique. C'est pourquoi, une fois de plus, nous n'avons donné aucune consigne de vote à l'occasion du 2ème tour des élections législatives et que nous ne participerons, ni ne soutiendrons aucune coalition politique ayant vocation à gouverner le pays. FO est un syndicat, pas un parti, et le restera.

(Suite du communiqué page suivante)

Plus que jamais, en avant les revendications !

Suite du communiqué de l'UD FO 94

A tous les députés qui viennent d'être élus, nous rappelons donc les revendications que nous continuerons à porter et à défendre sans relâche ; ceci **quel que soit le ou les partis politiques qui gouverneront, afin que les revendications des travailleurs soient rapidement entendues** :

- l'augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice, des minimas sociaux et des pensions. Rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- l'abrogation de la réforme des retraites Macron Borne ;
- la défense de la sécurité sociale (assurance maladie, assurance vieillesse, allocations familiales, ...) sur ses bases fondatrices de 1945, financée par les cotisations (salaire différé) ; le rétablissement des accueils physiques des CAF, CPAM, URSSAF ;
- l'abandon du projet de réforme de l'assurance chômage qui vient d'être suspendu pour un mois ;
- l'abrogation de la « loi immigration », loi de stigmatisation des travailleurs immigrés et de leurs enfants et de remise en cause de leurs droits ;
- le retrait du projet de loi Guérini détruisant la fonction publique et le statut de fonctionnaire ; maintien des services publics de proximité, arrêt des fermetures de bureaux de postes, de centres des impôts...
- la défense de l'hôpital : arrêt des fermetures de lits et des fusions, embauche massive de personnels ;
- la défense de l'École publique : abrogation de l'arrêté du 15 mars 2024 et de la note de service du 18 mars instaurant groupes de niveau et « Choc des savoirs » dans les collèges ; annulation des 156 fermetures de classes prévues dans le département ; ouverture de toutes les classes et postes demandés par les écoles ;
- Non à la guerre et à « l'économie de guerre » : l'UD FO 94 s'inscrit totalement dans la position de la confédération Force Ouvrière « *pain paix liberté* ». Pas un euro pas une arme pour la guerre : l'argent doit être consacré aux services publics, à la satisfaction des droits sociaux, pas à l'économie de guerre.

Face au PDG d'Aéroport de Paris, qui justifie son refus d'attribuer une prime homogène pour l'ensemble du personnel d'ADP parce qu'il craint « l'effet contagieux chez les sous-traitants », les syndicats d'ADP FO, CGT, CFDT, UNSA et CFE-CGC appellent à la grève dans l'unité le 17 juillet pour une gratification homogène pour l'ensemble du personnel, pour tous les salariés ; un plan d'embauche massif de 1000 postes ; l'arrêt des dégradations des conditions de travail notamment en garantissant la pose des congés principaux et secondaires.

Ils ont raison ! Pour l'Union Départementale FO 94, pas de trêve ! L'heure est plus que jamais à la mobilisation pour obtenir satisfaction sur les revendications urgentes de tous les salariés !

Créteil, le 10 juillet 2024



**UNION DEPARTEMENTALE
Force Ouvrière du VAL DE MARNE**

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex
tél 01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80 www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Paris Roissy Charles de Gaulle, le 09 juillet 2024

17 juillet 2024 - UNITE DANS LA GREVE

POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS

TOUS AU RASSEMBLEMENT AU PARKING PR DES 16H

**Les modalités des différents
préavis de grève**

CGT :
**Mercredi 17 juillet 2024 de
14h00 à minuit.**

CFDT :
**Mercredi 17 juillet 2024 de
12h00 à minuit.**

CGT-FO :
**Du mercredi 17 juillet 2024 à partir
de 5h00 jusqu'au jeudi 18 juillet (à
5H00)**

UNSA :
**Mercredi 17 juillet 2024 de
12h00 à minuit.**

CFE-CGC :
**Mercredi 17 juillet 2024 de
14h00 à minuit.**

**Nous rappelons à tous les agents
qu'ils peuvent se déclarer
gréviste à tout moment de leur
vacation.**

Le 8 juillet, sur mandat des assemblées générales tenues le 5 juillet rassemblant près de 300 agents, les syndicats CGT, CFDT, FO, UNSA ont annoncé la grève à la presse.

Avec la CFE-CGC, les préavis ont été déposés dans l'unité autour des 3 revendications qui nous unissent :

- 1. Une gratification homogène pour l'ensemble du personnel pour tous les salariés ;**
- 2. Un plan d'embauche massif de 1000 postes ;**
- 3. L'arrêt des dégradations des conditions de travail notamment en garantissant la pose des congés principaux et secondaires ;**

En accordant 1000 euros de prime aux opérationnels, la direction a commencé à bouger par crainte de la mobilisation et de la grève. Cette avancée partielle ne concernant qu'une partie du personnel ne saurait être acceptable.

De plus, il est inacceptable que le PDG balaye d'un revers de main la revendication du plan d'embauche de 1000 postes et qu'il se refuse à apporter la moindre garantie sur la pose de nos congés et repos.

De l'autre côté, cette direction multiplie les provocations en débloquant des dizaines de millions d'euros pour des investissements n'ayant rien à voir avec le transport aérien et organise un concert sur Roissy pour quelques privilégiés et diffusé sur Amazon Prime.

Les assemblées générales ont donné mandat à l'intersyndicale pour agir et déposer les préavis de grève.

En refusant d'ouvrir des négociations sur les revendications demandées depuis des mois, en ayant refusé de négocier dans le cadre du préavis de grève du 21 mai dernier, en refusant de prendre au sérieux l'ultimatum lancé par les syndicats unis, le PDG porte l'entière responsabilité de la situation et de l'actuelle préparation à la grève.

En fonction des discussions collectives avec les agents, nous pourrions être amenés à faire des propositions d'action pour le 17 juillet. **Sans attendre, nous appelons l'ensemble des agents à se déclarer gréviste le plus rapidement possible en particulier les agents soumis à la loi Diard et à se rassembler dès 16h au parking PR.**

FO AUX CÔTÉS DE TOUS LES SALARIÉS



Élection TPE du 25 novembre au 9 décembre 2024,
je connais un salarié qui travaille dans une entreprise de moins
de 11 salariés et pour un particulier employeur,
je donne ses coordonnées et je le fais voter FO !

Coordonnées

Nom et Prénom

Téléphone

Email

Adresse

Profession :

Son vote, c'est notre FO

Elections TPE : avant le 29 août, un 1er courrier va être adressé aux électeurs pour connexion, vérification et correction de leurs informations personnelles sur leur espace privé election-tpe.travail.gouv.fr.

Connexion avec le NIR + NOM (N°Sécurité Sociale) ou via **FRANCE CONNECT** afin de vérifier notamment l'adresse postale qui permettra de recevoir le matériel de vote à partir du 20 novembre.

Je choisis  **Election
FO
TPE**

Mécano, pâtissière,
apprenti boucher,
préparatrice en pharmacie,
aide-soignant, assistante maternelle
clerc de notaire, coiffeuse,
aide-à-domicile,
intermittent du spectacle

**LE SYNDICAT AUX CÔTÉS
DE TOUS LES SALARIÉS**



FO AUX CÔTÉS DE TOUS LES SALARIÉS

Pour me représenter, pour mes droits :
salaire, emploi, conditions de travail, formation,
négociation, conventions collectives,
protection sociale, prévoyance,
conseil, aide, défense

Je vote  **Election
FO
TPE**